

INTERPELLATION

Auteur Manfred Schmid, CVPO, et Dominic Eggel, CVPO
Objet Loup: monitoring sans fin
Date 13.03.2015
Numéro 5.0158

Comme on a pu l'apprendre dans différents médias, des jeunes loups ont été capturés dans les Grisons et équipés d'émetteurs GPS.

Pour le canton des Grisons, cette mesure se justifie par le fait que les loups, qui stationnent toujours plus à proximité de la population résidente, peuvent ainsi être délogés au moyen d'interventions (effarouchement).

Or en l'occurrence, ces jeunes animaux se sont déplacés ensuite dans notre canton, comme ce fut le cas à maintes reprises dans le passé.

Face à cette réalité, nous demandons au Conseiller d'Etat en charge de se mettre immédiatement en contact avec Kora ou avec le canton des Grisons afin de clarifier les faits suivants:

- Dès que les animaux équipés d'un émetteur se trouvent sur le territoire du canton du Valais, il convient de transmettre directement les informations nécessaires au service de la chasse et de la pêche.
- Une fois que le canton du Valais est en possession de cette information, la question se pose de savoir comment ladite information est traitée au sein du service compétent, notamment en ce qui concerne la communication vers l'extérieur.

Conclusion

Nous attendons une réponse aux questions posées ci-dessus et adressons nos meilleures salutations.